LA

## SEMAINE RELIGIEUSE

## DU DIOCÈSE D'ANGERS

## SOMMAIRE

I. Calendrier liturgique. — Adoration perpétuelle. — Offices et Réunions. — II. Diocèse d'Angers: Monseigneur à Rome. — Nomination dans le Clergé. — Décès dans le Clergé. — Pèlerinage national d'hommes à Rome au mois de mai. — Université catholique. — Syndicat des Industries textiles. — Œuvre des Tabernacles. — Patronage Saint-Vincent-de-Paul. — Une statué de Monseigneur Freppel. — Pour nos soldats. — Station de Carême à la Cathédrale. — Jérusalem et Rome. Le XX° Pèlerinage. — Pèlerinage de Paray-le-Monial. — M. l'abbé Louis Renouard, curé d'Andard. — Notice historique sur le Petit-Séminaire Mongazon (suite). Séminaire Mongazon (suite).

## CALENDRIER LITURGIQUE

DIMANCHE 25 MARS. — Quatrième dimanche de carême. — Fête de l'Annonciation de la sainte Vierge. — Double de 1º classe, couleur blanche. - Messe de cette fête, mémoire du dimanche, Credo. (Tout le monde se met à genoux au verset Et incarnatus est.) Préface de la sainte Vierge, dernier évangile du dimanche. Vêpres de

cette fèle, mémoire du dimanche.

La tradition apostolique a signalé à la sainte Eglise le 25 mars, comme le jour qui vit s'accomplir le grand événement prédit par le prophète Achaz : « Voici qu'une Vierge concevra, et elle enfantera un fils qui sera appelé Emmanuel. » A l'heure de minuit la très pure Marie vit apparaître devant elle l'archange Gabriel descendu du ciel pour lui annoncer que le Très-Haut l'avait choisie pour être la mère de son fils, et recevoir son consentement : « Je suis la servante du Seigneur, répond Marie, qu'il me soit fait selon votre parole. » Et le Verbe s'est fait chair et il a habité parmi nous, afin de nous rendre participants de la nature divine.

Lundi 26. — De la Férie. — Couleur violette. — Office votif des

Saints Anges, ad libitum. — Semi-double, couleur blanche.

Nous avons déjà vu, au mardi de la première semaine de Carême, le Seigneur chasser les vendeurs du Temple ; il accomplit, en effet, deux fois cet acte de justice et de religion. Le récit que nous lisons dans l'évangile d'aujourd'hui se rapporte à la première expulsion de ces profanes du lieu saint. L'Eglise insiste sur ce fait, pendant le Carême, parce qu'il nous présente la sévérité avec lequel Jésus-Christ agira contre l'âme qui se sera laissé envahir par les passions terrestres.